



PROVINCE DE QUEBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE SAINT ANDRÉ DE RESTIGOUCHE

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE.

Une session spéciale sera tenue jeudi 1^{er} mai 2025 à 13 :00 heures au 163 Principale.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Le vote d'une résolution portant sur la renonciation de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche à la poursuite des démarches de regroupement avec les autres municipalités de Matapédia et les plateaux.
4. Période de question
5. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Saint-André-de-Restigouche, ce 28 avril 2025.

Lise Labrie
Directrice générale et greffière-trésorière

Date de l'avis

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Lise Labrie, directrice générale et greffière trésorière, résidant à St-André-de-Restigouche certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : bureau municipal, ainsi que sur la page Facebook.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-huitième jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq.

Signature